

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00069

Numéro SIREN : 429 952 781

Nom ou dénomination : AGENCE REPARAT

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2019 sous le numéro de dépôt 642

6 RUE SAINT BERNARD
BP 60431
19312 BRIVE LA GAILLARDE CEDEX
Tél : 0555177676

AGENCE REPARAT
57 AV RAYMOND POINCARE
19130 OBJAT

Nos références : VBE

BRIVE, le 11 Mars 2019

Certificat de dépôt des comptes annuels

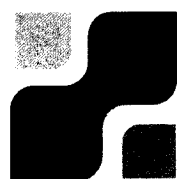
Numéro d'identification : 429 952 781
Numéro de gestion : 2000 B 00069
Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique
Dénomination : AGENCE REPARAT
Adresse : 57, AV RAYMOND POINCARE
19130 OBJAT

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de BRIVE, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 642
Date du dépôt : 11/03/2019
Exercice clôturé le : 30/09/2018
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,



Lempereur & Associés

Carifor confirm

SASU AGENCE REPARAT

57 AVENUE RAYMOND POINCARE
19130 OBJAT

-Agences immobilières-

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018



Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	3
Attestation d'Expert Comptable	4
1.1. ÉTATS DE SYNTHÈSE	5
<i>Bilan actif</i>	6
<i>Bilan passif</i>	7
<i>Compte de résultat</i>	8
<i>Compte de résultat (suite)</i>	9
1.2. ÉTATS DÉTAILLÉS	10
<i>Bilan Actif détaillé</i>	11
<i>Bilan Passif détaillé</i>	13
<i>Compte de résultat détaillé</i>	15
1.3. ANNEXE	18
<i>Règles et méthodes comptables</i>	19
<i>Notes sur le bilan</i>	22
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	27
<i>Autres informations</i>	28
2. LIASSE FISCALE	29





Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU AGENCE REPARAT relatifs à l'exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 15 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	535 798
Chiffre d'affaires	450 543
Résultat net comptable (Perte)	-7 667

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BRIVE LA GAILLARDE

Le 15/01/2019

Benoit BOBIS
Expert-comptable





Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 640	6 640		
Fonds commercial (1)	161 945		161 945	138 945
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	166 164	114 661	51 503	48 820
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 228		2 228	2 228
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	336 977	121 301	215 677	189 993
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 302		1 302	4 748
Autres créances	20 124		20 124	17 960
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 537		3 537	5 353
Disponibilités	290 983		290 983	314 680
Charges constatées d'avance (3)	4 176		4 176	5 648
TOTAL ACTIF CIRCULANT	320 122		320 122	348 388
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	657 099	121 301	535 798	538 381
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	114 250	81 117
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-7 667	33 132
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	238 582	246 250
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	44 466	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	174	24 762
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 146	13 964
Dettes fiscales et sociales	42 968	51 873
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	199 462	201 532
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	297 216	292 131
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	535 798	538 381
(1) Dont à plus d'un an (a)	26 182	13 689
(1) Dont à moins d'un an (a)	271 034	278 442
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	450 543		450 543	446 452
Chiffre d'affaires net	450 543		450 543	446 452
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			3 335	4 316
Autres produits			58	5
Total produits d'exploitation (I)			453 937	450 773
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 287
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			192 939	172 681
Impôts, taxes et versements assimilés			7 085	5 550
Salaires et traitements			184 420	171 868
Charges sociales			61 122	55 161
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 478	11 405
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			300	9
Total charges d'exploitation (II)			457 344	417 961
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-3 407	32 812
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			33	1 320
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			33	1 320
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			657	793
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			657	793
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-624	527
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-4 031	33 339



Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 419	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 419	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 890	207
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	165	
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 055	207
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 636	-207
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	459 389	452 093
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	467 056	418 961
BENEFICE OU PERTE	-7 667	33 132
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		4 917
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ÉTATS DETAILLÉS



Bilan Actif détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
20500000 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	6 640,00		6 640,00	6 640,00
28050000 - AMORTIS. CONCESS. & DROITS SIMIL.		6 640,00	-6 640,00	-6 640,00
	6 640,00	6 640,00		
Fonds commercial (1)				
20700000 - FONDS COMMERCIAL	138 945,46		138 945,46	138 945,46
20710000 - ACHAT CLIENTELE AG CEZARD ALLASSAC	23 000,00		23 000,00	
	161 945,46		161 945,46	138 945,46
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - INSTAL.GALES, AGENCT, AMENAGT.DIV.	127 476,70		127 476,70	143 850,63
21820000 - MATERIEL DE TRANSPORT	18 000,00		18 000,00	18 000,00
21830000 - MATERIEL DE BUREAU	19 493,27		19 493,27	24 238,71
21840000 - MOBILIER	1 194,00		1 194,00	1 194,00
28181000 - AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT. DIV		87 067,85	-87 067,85	-109 485,57
28182000 - AMORTIS. MATERIEL DE TRANSPORT		9 420,00	-9 420,00	-5 820,00
28183000 - AMORTIS. MATER.BUREAU ET INFORMAT.		17 136,12	-17 136,12	-22 270,29
28184000 - AMORTIS. MOBILIER		1 036,87	-1 036,87	-887,62
	166 163,97	114 660,84	51 503,13	48 819,86
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières				
27500000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	375,00		375,00	375,00
27501000 - CAUTION SF ASSOCIES	200,00		200,00	200,00
27502000 - GARANTIE FNAIM	1 652,93		1 652,93	1 652,93
	2 227,93		2 227,93	2 227,93
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	336 977,36	121 300,84	215 676,52	189 993,25
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	1 302,00		1 302,00	4 747,62
	1 302,00		1 302,00	4 747,62
Autres créances				
40100000 - FOURNISSEURS	3 276,00		3 276,00	
44400000 - ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	10 241,00		10 241,00	8 634,00
44420000 - ETAT CREDIT IMPOT CICE	5 595,00		5 595,00	6 123,00
44580100 - REGULARISATION DE TVA DEDUCTIBLE	1 012,01		1 012,01	2 739,00
44586000 - TVA S FACT NON PARVENUES				463,67
	20 124,01		20 124,01	17 959,67
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
50351000 - PARTS FNAIM (GARANTIE)	2 656,87		2 656,87	4 472,58
50352000 - PARTS FNAIM (BASE)	880,00		880,00	880,00
	3 536,87		3 536,87	5 352,58
Disponibilités				
51201000 - CREDIT LYONNAIS	801,10		801,10	98 941,46
51202000 - CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	76 513,27		76 513,27	
51205000 - COMPTE SEQUESTRE CA	14 206,29		14 206,29	14 206,29
51209000 - C S LIVRET GERANCE	120 000,00		120 000,00	120 000,00
51210000 - C AGRICOLE GERANCE	79 462,11		79 462,11	81 532,02
	290 982,77		290 982,77	314 679,77



Bilan Actif détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Charges constatées d'avance (3)				
48600000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 176,07		4 176,07	5 647,99
	4 176,07		4 176,07	5 647,99
TOTAL ACTIF CIRCULANT	320 121,72		320 121,72	348 387,63
TOTAL GENERAL	657 099,08	121 300,84	535 798,24	538 380,88



Bilan Passif détaillé

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
10100000 - CAPITAL	120 000,00	120 000,00
	120 000,00	120 000,00
Réserve légale		
10610000 - RESERVE LEGALE	12 000,00	12 000,00
	12 000,00	12 000,00
Autres réserves		
10680000 - AUTRES RESERVES	114 249,72	81 117,46
	114 249,72	81 117,46
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-7 667,35	33 132,26
TOTAL CAPITAUX PROPRES	238 582,37	246 249,72
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
16410000 - EMPRUNT CA CF 37150 € 03/2022	9 900,58	
16420000 - EMPRUNT CA CF 23800 € 03/2022	20 876,79	
16430000 - EMPRUNT LCL 35.000 € 02/2020	13 688,63	
	44 466,00	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
16805000 - EMPRUNT LCL 19925 € 01//2018		1 541,04
16806000 - EMPRUNT LCL 35000 € 02/2020		23 083,03
16880000 - INTERETS COURUS	35,92	
45501000 - C CT MR AUBRUN JACQUES	137,83	137,83
	173,75	24 761,90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	10 146,23	11 182,02
40810000 - FRS FACT NON PARVENUES		2 782,02
	10 146,23	13 964,04
Dettes fiscales et sociales		
42100000 - PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	6 377,78	
42110000 - PERSONNEL-REMUNERAT DUES		4 534,84
42820000 - DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	11 361,70	8 151,99
43100000 - URSSAF	6 311,00	7 426,00
43720000 - CAISSE DE RETRAITE SALARIES	2 788,04	2 608,52
43820000 - CHARGES SOC CONGES PAYES	3 780,52	3 056,18
43860000 - CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER		791,40
44550000 - TVA A DECAISSER	8 838,00	8 003,00
44571000 - TVA COLLECTEE 20%	260,40	791,27
44580000 - REGULARISATION DE TVA COLLECTEE	901,34	13 704,00
44860000 - ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	2 349,00	2 806,00
	42 967,78	51 873,20
Autres dettes		
46701000 - DU PROPRIETAIRES GERANCES	3 818,62	25 084,35
46702000 - CAUTIONS GERANCE	189 855,34	171 069,49
46703000 - REGUL COMPTE GERANCE	5 788,15	5 378,18
	199 462,11	201 532,02
TOTAL DETTES	297 215,87	292 131,16
TOTAL GENERAL	535 798,24	538 380,88



Bilan Passif détaillé

	30/09/2018	30/09/2017
(1) Dont à plus d'un an (a)	26 181,94	13 689,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	271 033,97	278 442,09
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70601100 - COMMISSIONS	217 395,84	48,25	229 165,86	51,33	-11 770,02	-5,14
70601300 - HONORAIRES GERANCE	191 453,82	42,49	178 543,45	39,99	12 910,37	7,23
70601400 - LOYER AGRO MAINTENAN	656,64	0,15	640,07	0,14	16,57	2,59
70601600 - AVIS DE VALEURS AGENT I	580,00	0,13	500,00	0,11	80,00	16,00
70601900 - LOYER BUREAU AUBRUN J.	3 000,00	0,67	5 000,04	1,12	-2 000,04	-40,00
70640000 - HONOR BAIL+LOCATION	1 691,67	0,38	3 516,67	0,79	-1 825,00	-51,90
70641000 - HONORAIRES DE LOCATIO	35 334,41	7,84	28 659,22	6,42	6 675,19	23,29
70650200 - COMMISSIONS EXO DE TV	431,10	0,10	426,36	0,10	4,74	1,11
	450 543,48	100,00	446 451,67	100,00	4 091,81	0,92
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
75800000 - PRO DIVERS GESTION CO	58,36	0,01	5,16		53,20	NS
79101000 - REMB FORMATION AVEC T	2 515,18	0,56	2 096,35	0,47	418,83	19,98
79110000 - TRANSFERT DE CHARGES	80,00	0,02			80,00	
79120000 - AVANTAGES EN NATURE V	740,00	0,16	2 220,00	0,50	-1 480,00	-66,67
	3 393,54	0,75	4 321,51	0,97	-927,97	-21,47
Total	453 937,02	100,75	450 773,18	100,97	3 163,84	0,70
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut.approv.						
60225000 - FOURNITURES BUREAU			1 287,36	0,29	-1 287,36	-100,00
			1 287,36	0,29	-1 287,36	-100,00
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
60400000 - ACHATS D'ETUDES ET DIA			1 741,67	0,39	-1 741,67	-100,00
60611000 - ELECTRICITE	2 638,79	0,59	3 338,25	0,75	-699,46	-20,95
60612000 - EAU			140,00	0,03	-140,00	-100,00
60614000 - CARBURANT	4 310,69	0,96	4 167,21	0,93	143,48	3,44
60630000 - FOURN ENT PETIT EQUIPE	1 470,95	0,33	880,02	0,20	590,93	67,15
60640000 - FOURNIT ADMINISTRATIVE	3 450,05	0,77	712,46	0,16	2 737,59	384,24
60641000 - PHOTOCOPIES	5 248,00	1,16	3 718,11	0,83	1 529,89	41,15
61221100 - LOCAT° XEROX PHOTOC			4 917,40	1,10	-4 917,40	-100,00
61321000 - LOYER AGENCE OBJAT	12 311,90	2,73	10 998,91	2,46	1 312,99	11,94
61322000 - LOYER AGENCE JUILLAC			392,78	0,09	-392,78	-100,00
61323000 - LOYER AGENCE BRIVE	7 200,00	1,60	7 200,00	1,61		
61350000 - LOCATION PHOTOCOPIEU	3 641,67	0,81			3 641,67	
61351000 - LOCATION STANDARD TEL			999,27	0,22	-999,27	-100,00
61353000 - LOYER ORDINATEUR + SE			6 962,60	1,56	-6 962,60	-100,00
61355000 - LOCATIONS DIVERSES			222,00	0,05	-222,00	-100,00
61356000 - LOCATION SERVEUR HEWL	7 309,20	1,62			7 309,20	
61357000 - LOCATION ECRAN VITRINE			185,22	0,04	-185,22	-100,00
61400000 - CHARGES LOCATIVES & C			47,12	0,01	-47,12	-100,00
61520000 - ENT ET REP BIENS IMMOBI	6 201,30	1,38	4 825,56	1,08	1 375,74	28,51
61552000 - ENT ET REP MAT TRANSP	1 537,41	0,34	1 618,65	0,36	-81,24	-5,02
61555000 - MAINTENANCE	6 594,78	1,46	7 419,80	1,66	-825,02	-11,12



Compte de résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61556000 - DECORATION MAGASIN-FL	70,91	0,02	166,96	0,04	-96,05	-57,53
61600000 - PRIMES D ASSURANCES	6 627,49	1,47			6 627,49	
61610000 - ASSURANCES MULTIRISQU			5 769,45	1,29	-5 769,45	-100,00
61810000 - DOCUMENTATION	350,10	0,08	350,10	0,08		
61850000 - FORMATION SALARIES			640,00	0,14	-640,00	-100,00
62220000 - CIONS COURTAGE S VENT			5 833,33	1,31	-5 833,33	-100,00
62221000 - COMMISSIONS S VENTES E	49 113,32	10,90	30 041,21	6,73	19 072,11	63,49
62260000 - HONORAIRES	6 382,00	1,42	5 100,00	1,14	1 282,00	25,14
62270000 - FRAIS ACTE ET CONTENTI	1 348,84	0,30	78,72	0,02	1 270,12	NS
62280000 - REMUN. & HONORAIRES DI			275,00	0,06	-275,00	-100,00
62300000 - PUB PUBLICATION REL PU	2 705,00	0,60	2 875,67	0,64	-170,67	-5,93
62310000 - ANNONCES ET INSERTION	22 286,24	4,95	23 035,04	5,16	-748,80	-3,25
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE	2 068,45	0,46	2 472,94	0,55	-404,49	-16,36
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	11 262,38	2,50	10 228,06	2,29	1 034,32	10,11
62570000 - RECEPTIONS	1 189,43	0,26	1 493,92	0,33	-304,49	-20,38
62600000 - TELECOM	9 524,94	2,11	8 890,44	1,99	634,50	7,14
62601000 - MACHINE A AFFRANCHIR	11 022,04	2,45	9 799,61	2,19	1 222,43	12,47
62610000 - BOITE POSTALE	124,80	0,03	108,80	0,02	16,00	14,71
62620000 - FRAIS POSTAUX	86,40	0,02	14,57		71,83	493,00
62720000 - FRAIS SUR EMPRUNTS	110,00	0,02			110,00	
62750000 - FRAIS SERVICES BANCAIR	699,49	0,16	412,50	0,09	286,99	69,57
62810000 - COTISATIONS DIVERSES	5 949,52	1,32	3 987,60	0,89	1 961,92	49,20
62811000 - COTISATIONS PROFESSIO	23,00	0,01			23,00	
62820000 - POURBOIRES ET DONS	80,00	0,02	620,00	0,14	-540,00	-87,10
Total	192 939,09	42,82	173 968,31	38,97	18 970,78	10,90
MARGE SUR M/S&S & MAT	260 997,93	57,93	276 804,87	62,00	-15 806,94	-5,71
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63120000 - TAXE D APPRENTISSAGE			1 171,00	0,26	-1 171,00	-100,00
63130000 - PART EMPL FORM PROF C	3 384,00	0,75	1 237,77	0,28	2 146,23	173,39
63330000 - FORMATION PROFESS CO	237,73	0,05			237,73	
63350000 - TAXE D'APPRENTISSAGE (	330,65	0,07			330,65	
63511000 - CONTRIBUTION FONCIERE	1 310,00	0,29	1 319,25	0,30	-9,25	-0,70
63514000 - TAXE VEHICULES SOCIETE	1 823,00	0,40	1 822,00	0,41	1,00	0,05
	7 085,38	1,57	5 550,02	1,24	1 535,36	27,66
Salaires et Traitements						
64110000 - SALAIRES APPOINTEMENT	181 210,62	40,22	172 322,26	38,60	8 888,36	5,16
64120000 - CONGES PAYES	3 209,71	0,71	-453,92	-0,10	3 663,63	-807,11
	184 420,33	40,93	171 868,34	38,50	12 551,99	7,30
Charges sociales						
64510000 - COTISATION A L URSSAF	52 958,38	11,75	43 311,38	9,70	9 647,00	22,27
64530000 - COTISATION CSE RETRAIT	14 860,21	3,30	14 629,12	3,28	231,09	1,58
64540000 - COTISATION A L ASSEDIC			4 968,78	1,11	-4 968,78	-100,00
64580000 - COTISATIONS AUTRES OR	724,34	0,16	-283,77	-0,06	1 008,11	-355,26
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL	603,61	0,13	504,28	0,11	99,33	19,70
64900000 - CREDIT IMPOT COMPETI CI	-8 025,00	-1,78	-7 969,00	-1,78	-56,00	0,70
	61 121,54	13,57	55 160,79	12,36	5 960,75	10,81



Compte de résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Amortissements et provisions						
68112000 - DOT AMORT IMMOBILISATI	11 478,45	2,55	11 405,10	2,55	73,35	0,64
	11 478,45	2,55	11 405,10	2,55	73,35	0,64
Autres charges						
65800000 - CHAR DIV-GESTION COUR	299,57	0,07	8,65		290,92	NS
	299,57	0,07	8,65		290,92	NS
Total	264 405,27	58,69	243 992,90	54,65	20 412,37	8,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 407,34	-0,76	32 811,97	7,35	-36 219,31	-110,38
Produits financiers						
76800000 - AUTRES P FINANCIERS	33,00	0,01	1 320,00	0,30	-1 287,00	-97,50
	33,00	0,01	1 320,00	0,30	-1 287,00	-97,50
Charges financières						
66110000 - INTERET EMPRUNT ET DET	656,93	0,15	792,71	0,18	-135,78	-17,13
	656,93	0,15	792,71	0,18	-135,78	-17,13
Résultat financier	-623,93	-0,14	527,29	0,12	-1 151,22	-218,33
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-4 031,27	-0,89	33 339,26	7,47	-37 370,53	-112,09
Produits exceptionnels						
77100000 - PROD EXCEPT OPERA GES	4 352,00	0,97			4 352,00	
77200000 - PROFITS SUR EX ANTERIE	1 067,04	0,24			1 067,04	
	5 419,04	1,20			5 419,04	
Charges exceptionnelles						
67100000 - CHARGES EXCEPT OPER G	827,22	0,18			827,22	
67120000 - AMENDES ET PENALITES	769,00	0,17	207,00	0,05	562,00	271,50
67180000 - AUTRES CHARGES EXCEP	7 294,00	1,62			7 294,00	
68712000 - DOT. AMORT. EXCE S/IMM	164,90	0,04			164,90	
	9 055,12	2,01	207,00	0,05	8 848,12	NS
Résultat exceptionnel	-3 636,08	-0,81	-207,00	-0,05	-3 429,08	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 667,35	-1,70	33 132,26	7,42	-40 799,61	-123,14



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AGENCE REPARAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 535 798 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 667 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 8 025 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation



Règles et méthodes comptables

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	138 945	23 000		161 945
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 640			6 640
Immobilisations incorporelles	145 585	23 000		168 585
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	143 851	13 216	29 590	127 477
- Matériel de transport	18 000			18 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 433	1 110	5 856	20 687
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	187 283	14 327	35 446	166 164
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 228			2 228
Immobilisations financières	2 228			2 228
ACTIF IMMOBILISE	335 097	37 327	35 446	336 977

Immobilisations incorporelles



Notes sur le bilan

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	161 945
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	161 945

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 640			6 640
Immobilisations incorporelles	6 640			6 640
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	109 486	7 173	29 590	87 068
- Matériel de transport	5 820	3 600		9 420
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 158	871	5 856	18 173
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	138 463	11 643	35 446	114 661
ACTIF IMMOBILISE	145 103	11 643	35 446	121 301



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 27 830 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 228		2 228
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 302	1 302	
Autres	20 124	20 124	
Capital souscrit - appelé, non versé	4 176	4 176	
Charges constatées d'avance			
Total	27 830	25 602	2 228
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 119 999,76 euros décomposé en 7 874 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 297 216 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	44 466	18 284	26 182	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	36	36		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 146	10 146		
Dettes fiscales et sociales	42 968	42 968		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	199 600	199 600		
Produits constatés d'avance				
Total	297 216	271 034	26 182	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 075			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	15 233			
(**) Dont envers les associés	138			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 138 euros.

Charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	36
DETTE PROVIS. PR CONGES A PAYER	11 362
CHARGES SOC CONGES PAYES	3 781
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	2 349
Total	17 527



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 176		
Total	4 176		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	450 543		450 543
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	450 543		450 543



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

01/10/2017

30/09/2018

X

Désignation de la société:

Adresse du siège social :

SASU AGENCE REPARAT

SIRET

4 2 9 9 5 2 7 8 1 0 0 0 1 2

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

57 AVENUE RAYMOND POINCARE

19130 OBJAT

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées Agences immobilières

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 %

Bénéfice imposable à 28%

Déficit

13 100

Bénéfice imposable à 15 %

0

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme
imposables à 19%Autres PV imposables à
19%PV à long terme
imposables à 0%PV exonérées
art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 septies

Zones franches d'activités
art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense,
art. 44 terdeciesSociétés d'investissements
immobiliers cotéesBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées
relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W

Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné

Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable : SAS ARGECE

38 AVENUE DU RIANT PORTAIL DU MIDI 19100 BRIVE LA GAILLARDE

Tél : 0555171258

- du conseil :

Tél :

- de l'association agréée :

Tél :

- N° d'agrément de l'AA :

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU AGENCE REPARAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		57 AVENUE RAYMOND POINCARE 19130 OBJAT		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 9 9 5 2 7 8 1 0 0 0 1 2		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		30/09/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 640	AG	6 640	
		Fonds commercial (1)	AH	161 945	AI		161 945
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	166 163	AU	114 660	51 503
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	2 227	BI		2 227
TOTAL (II)		BJ	336 977	BK	121 300	215 676	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 302	BY		1 302
		Autres créances (3)	BZ	20 124	CA		20 124
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 536	CE		3 536
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	290 982	CG		290 982	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 176	CI		4 176	
	TOTAL (III)	CJ	320 121	CK		320 121	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	657 099	IA	121 300	535 798	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU AGENCE REPARAT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)			DA	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	114 249
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(7 667)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	238 582
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	44 466
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	173
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	10 146
	Dettes fiscales et sociales			DY	42 967
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	199 462
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	297 215	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	535 798	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	271 033
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AGENCE REPARAT							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	450 543	FH		FI	450 543	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	450 543	FK		FL	450 543	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 335	
	Autres produits (1) (11)					FQ	58	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	453 937
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	192 939	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 085	
	Salaires et traitements*					FY	184 420	
	Charges sociales (10)					FZ	61 121	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	11 478
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	299	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	457 344	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 407)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	33	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	33	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	656	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	656	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(623)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4 031)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SASU AGENCE REPARAT		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	5 419		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 419		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	8 890		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	164		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	9 055		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 636)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	459 389		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	467 056		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(7 667)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 335	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales				769		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				8 121		
Amortissements des immobilisations				164			
Autres produits exceptionnels sur opération de gestion						5 419	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

X

--	--

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{	biens		
		services		
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SASU AGENCE REPARAT										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	145 585	KE		KF	23 000		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	143 850	KW		KX	13 216		
		Matériel de transport *			KY	18 000	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	25 432	LC		LD	1 110		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	187 283	LO		LP	14 326		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	2 227	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	2 227	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	335 096	ØH		ØJ	37 326			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	168 585	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM	29 590	MN	127 476	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	18 000	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	5 855	MT	20 687	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IV		NG	35 445	NH	166 163	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 227	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	2 227	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	35 445	ØL	336 977	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU AGENCE REPARAT</u>										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	6 640	PF		PG		PH	6 640					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers		QD	109 485	QE	7 172	QF	29 590	QG	87 067					
	Matériel de transport		QH	5 820	QI	3 600	QJ		QK	9 420					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	23 157	QM	870	QN	5 855	QO	18 172					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	138 463	QV	11 643	QW	35 445	QX	114 660					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	145 103	ØP	11 643	ØQ	35 445	ØR	121 300					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU AGENCE REPARATNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AGENCE REPARAT				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	2 227	UV		UW	2 227				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	1 302		1 302						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	15 836		15 836					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 012		1 012					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 276		3 276						
	Charges constatées d'avance	VS	4 176		4 176						
	TOTAUX		VT	27 830	VU	25 602	VV	2 227			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	44 466		18 284		26 181				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	35		35						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	10 146		10 146						
Personnel et comptes rattachés		8C	17 739		17 739						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 879		12 879						
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 999		9 999						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 349		2 349						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	137		137						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	199 462		199 462						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	297 215	VZ	271 033		26 181				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	35 074	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	137			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 232	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SASU AGENCE REPARAT										Néant ☐		Exercice N, clos le : 30/09/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE						XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		1 823					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				769		XW	
	Amendes et pénalités		WJ		769		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7	
	Quote part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8
				- imposées au taux de 0 %								ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme								WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions								WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR	2 592	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	7 667	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV	
					- imposées au taux de 0 %								WH	
					- imposées au taux de 19 %								WP	
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
					- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A						XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY	
	Majoration d'amortissement*												XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		0V		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
								Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI				XG	8 025	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	15 692	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI				XJ	13 100	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN				XO	13 100	

SASU AGENCE REPARAT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SASU AGENCE REPARAT</u>		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	13 456
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	13 456
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	13 100
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	26 556
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**XU**☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SASU AGENCE REPARAT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	33 132			ZD	33 132				
	Prélèvements sur les réserves	0E				ZE					
	TOTAL I	0F	33 132			ZH	33 132				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	23 643			YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance					YT					
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	30 462				
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	56 844				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	5 972			ST	105 632				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	192 939				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	1 310				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	5 775				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	7 085				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	80 200				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	19 461				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *					0B	177 781				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					0S					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%			
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU AGENCE REPARAT

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Voir état annexe				
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SASU AGENCE REPARAT

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
14 DUFAURE MENUISE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	28/03/2005	4 052		4 052					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
15 LARENT TREUIL P	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/05/2005	5 256		5 256					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
16 DARTIGEAS ELECT	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	13/06/2005	2 068		2 068					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
18 DONZEAU MENUISE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/12/2005	542		542					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
19 DONZEAU MENUISE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/06/2006	1 287		1 287					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
LAFON ELECTRICITÉ	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	19/04/2007	1 092		1 092					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
DECORATION SERV. CO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2007	749		749					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
POINT P AMÉNAGEMENT	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2007	1 489		1 489					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BIGMAT AMÉNAGEMENT	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2007	600		600					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
LAFON ELECTRICITÉ A	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/11/2006	1 087		1 087					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AMENAGEMENT BUREAU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/05/2007	7 008		7 008					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AMENAGEMENT BUREAU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/07/2007	3 508		3 508					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
LAPEYRE BUREAU BRIV	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22/07/2011	848		848					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
9 SONY MAVICA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	16/10/1999	820		820					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SASU AGENCE REPARAT

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
10 FAUTEUIL BUREAU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/07/1986	449		449					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
30 ORDI PORTABLE F	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	15/12/2004	1 169		1 169					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
32 ORDI PORTABLE M	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22/02/2005	1 044		1 044					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
33 5 CHAISES LOCAL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/06/2005	175		175					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
37 IMPRIMANTE HP	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/09/2006	545		545					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ORDINATEUR INGRID L	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2007	875		875					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
IMPRIMANTE JUILLAC	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/08/2007	775		775					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Désignation de l'entreprise : SASU AGENCE REPARAT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2017		et clos le : 30/09/2018	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	450 543
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	450 543
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	58
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	3 335
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	3 393
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	162 476
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	299
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante		OY	
TOTAL 3		OJ	162 775
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		OG	291 161
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	291 161
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	450 543
Effectifs au sens de la CVAE		EY	4
Période de référence	GY	0	1 / 1 0 / 2 0 1 7
Date de cessation	HR	3	0 / 0 9 / 2 0 1 8
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	4
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

N° SIRET

4 2 9 9 5 2 7 8 1 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AGENCE REPARAT

ADRESSE (voie) 57 AVENUE RAYMOND POINCARE

CODE POSTAL 19130

VILLE OBJAT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	7 874

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique AUBRUN Prénom(s) FRANCOISNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 7 874

Naissance : Date 10081983 N° Département 19 Commune BRIVE LA GAILLARDE Pays FRANCE

Adresse : N° 31 Voie CHEMIN DES CRETES

Code Postal 19100 Commune BRIVE LA GAILLARDE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 quater C du code général des impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2017

N° 2079-CICE-FC-SD

(2018)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/10/2017	Clos le	30/09/2018
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SASU AGENCE REPARAT 57 AVENUE RAYMOND POINCARÉ 19130 OBUJAT	42995278100012 Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère
☐		

A – Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année. ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	122 186
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7 %)	2	8 553
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	8 553
B – Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	8 553
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI BIC RIC1 10 150 20.

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %.

⁴ Cf. § 55 du BOI BIC RIC1 10 150 20.





2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général			
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13		8 553
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14		
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : - le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15		8 553
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16		8 553
Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)			
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17		
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ¹	18		
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : - le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19		
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe] + ligne 19]	20		

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.



2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés <i>(dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)</i>	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	8 553

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFi) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

AGENCE REPARAT
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 57 Avenue Raymond Poincaré
19130 OBJAT
429 952 781 RCS BRIVE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 12 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf

Le 12 Février à 11 heures

Monsieur FRANCOIS AUBRUN, Associé unique de la société AGENCE REPARAT,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur François AUBRUN, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

En conséquence, il donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

/

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à -7 667,35 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-7 667,35 euros
-----------------------	-----------------

Prélèvement sur le compte "autres réserves" la somme distribuable s'élevant ainsi à	30 000,00 euros
--	-----------------

A titre de dividendes Soit 3,81 euros par action	30 000,00 euros
---	-----------------

Le compte « autres réserves » s'élevant ainsi à la somme de 76 582,37 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 12 février 2019.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

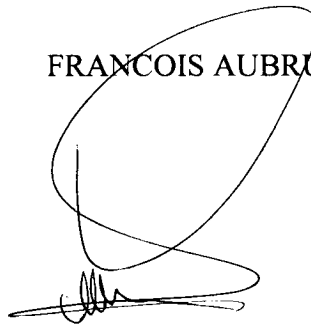
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

f

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

FRANCOIS AUBRUN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'F' and 'A' followed by a horizontal line with some scribbles underneath.